



RIAC29 (Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat Finistère)

Locaux associatifs - 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.45.36.98 - Tel et Fax : 02.98.89.62.38

Courriel : riac29@gmail.com

Brest le 15 décembre 2006

Objet : Illuminations de Noël 2006

Madame, Monsieur le Maire,

La centrale thermique de Cordemais (Loire Atlantique), la plus importante de l'Ouest, a été endommagée par la chute d'une grue lors de la tempête du vendredi 8 décembre 2006. EDF, annonce que deux unités de production sur trois sont indisponibles et ce pendant un mois et invite expressément ses clients bretons à modérer leur consommation en électricité.

Dans le même temps l'entreprise RTE (filiale à 100% d'EDF) a accordé à GDF (ex groupe EDF-GDF), le 6 décembre 2006, la construction d'une centrale thermique au fioul et au gaz, de 200 Mégawatts à Saint-Brieuc.

Le RIAC29, Réseau d'Initiatives et d'Actions Climat du Finistère, conscient des enjeux énergétiques particuliers de la Bretagne et de l'impact qu'ils ont sur les changements climatiques en cours, approuve l'invitation d'EDF à adopter plus que jamais des réflexes économes en matière de consommation d'énergie, mais désapprouve cette logique du toujours plus de recours aux énergies fossiles, émettrices de gaz à effet de serre, pour la centrale d'appoint. Le RIAC29 soutient également les élus départementaux et régionaux qui ont manifesté leur mécontentement et ont indiqué qu'il existe d'autres alternatives respectueuses de l'environnement.

Nous nous autorisons à revenir auprès de vous afin de vous sensibiliser à nouveau et vous informer de l'absolue nécessité de faire des économies en énergie électrique, rendues pressentes et à présent réclamées par EDF même, du fait de cette actualité. Nous vous demandons de suivre l'exemple de la ville de Rennes qui a décidé de réduire la durée journalière de ses illuminations par "solidarité envers la Bretagne".

Fidèles à notre démarche d'information et d'interpellation, nous vous avons contacté par deux fois, par courriels en date du 29 septembre et du 23 novembre, afin de vous inviter à ne pas organiser, ni subventionner, dans votre commune un concours d'illuminations de fin d'année et à faire preuve de "sobriété énergétique" pour les illuminations communales et de pédagogie auprès de vos administrés en les tenant informés des réels enjeux en cours.

Déjà, nombre de communes ont engagé des débats au sein de leur conseil municipal sur le sujet, ont annulé les concours d'illuminations, ont fait preuve de "sobriété énergétique" pour leurs illuminations communales, nous les en félicitons et appelons toutes les autres communes à en faire de même !

Il est de notre devoir en tant que citoyens, acteurs de notre société de déclencher le plus tôt possible des débats au sein des instances démocratiques locales afin de nous préparer au mieux aux changements climatiques en cours, et ce, sur la base de réflexions, de projets d'adaptation et de réduction de nos impacts tant individuels que collectifs.

Nous membres du RIAC29, nous aimerions pouvoir suivre la progression de vos débats et les perspectives que vous envisagez à court, moyen et long terme et vous invitons à lire le dossier "Illuminations : halte au gaspi" paru dans "Le Télégramme" du jeudi 14 décembre 2006.

Nous tenant à votre disposition pour de plus amples informations,
Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le RIAC29, le Président, Guy Le Fur